



SERIE SOCIO-ECONOMIE DE SOLIDARITE

# Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun

CAHIERS DE PROPOSITIONS POUR LE XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE - EDITIONS CHARLES LÉOPOLD MAYER



# Les cahiers de propositions pour le XXIe siècle

*Les cahiers de propositions forment une collection de petits livres regroupant, dans chacun des domaines déterminants pour notre avenir, les propositions qui auront semblé les plus pertinentes pour mettre en œuvre dans nos sociétés les ruptures et les évolutions nécessaires à la construction d'un XXIe siècle plus juste et plus soutenable. Leur objectif est de stimuler un débat sur ces questions aussi bien au niveau local qu'au niveau mondial.*

Les grandes mutations que l'on regroupe sous le terme de "mondialisation" constituent, en elles-mêmes, autant de chances de progrès que de risques de voir s'accroître les inégalités sociales et les déséquilibres écologiques. L'essentiel est de ne pas laisser les grands acteurs politiques et économiques conduire seuls ces mutations. Trop prisonniers de leurs propres logiques de court terme, ils ne pourront que nous mener à une crise mondiale permanente, devenue manifeste depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

C'est pourquoi l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire [voir annexe] a lancé l'idée, au cours des années 2000 et 2001, d'un processus de collecte et d'identification de propositions émanant de différents mouvements et organisations, de différents acteurs de la société, de différentes régions du monde. Ce travail s'est déroulé au moyen de forums électroniques, et a été ponctué par une série d'ateliers ou de rencontres au niveau international, qui ont abouti la présentation, à l'occasion de l'Assemblée Mondiale des Citoyens tenue à Lille (France) en décembre 2001, d'une soixantaine de textes de propositions.

Ce sont ces textes, éventuellement complétés et mis à jour, qui sont maintenant publiés par un réseau d'éditeurs associatifs et institutionnels en 6 langues (anglais, espagnol, portugais, français, arabe et chinois) et dans 7 pays (Pérou, Brésil, Zimbabwe, France, Liban, Inde, Chine). Ces éditeurs travaillent ensemble pour les adapter aux différents contextes culturels et géopolitiques, afin que les cahiers de propositions suscitent dans chacune de ces régions du monde un débat le plus large possible, et qu'ils touchent les publics auxquels ils ont destinés, que ce soit les décideurs, les journalistes, les jeunes ou les mouvements sociaux.

# Présentation du cahier « Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun »

La place de la finance dans le projet des sociétés occidentales a augmenté en parallèle avec une confiance accrue dans l'avenir du système et à une multiplication des actifs et des transactions financières. Ce dernier processus peut être qualifié de la "financiarisation" de l'économie, il est le prolongement dans le monde de l'économie de la financiarisation des mentalités. Avant d'être une réalité économique, la financiarisation (des mentalités) est un fait social qui conduit à la mise en place des boucles auto-référentielles et à les ériger en dogmes, en lois économiques de portée universelle, alors qu'elles ne sont que l'institutionnalisation de paris actuariels. Il s'ensuit un enfermement des sociétés du Nord sur elles-mêmes avec une instrumentalisation parallèle des économies du Sud. Or, le souci du bien commun implique et suppose l'ouverture, la prise en compte, voire l'accueil de l'Autre. Une meilleure prise en compte de l'Autre dans les décisions financières courantes serait un pas important dans la direction du bien commun. Elle devrait se faire sans porter préjudice à l'activité financière elle-même qui est un élément essentiel à la vie économique. Trois domaines où la prise en compte explicite de l'Autre paraît le plus urgente sont les activités de crédit, celles d'investissement et finalement celles d'intermédiation.



# **Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun**

Cahier coordonné par Paul H. Dembinski



# Sommaire

(CON)FUSION ENTRE MONNAIE ET FINANCE .....	9
LA MONNAIE ASSURE L'ECHANGE – LA TRANSACTION.....	9
LA FINANCE CONSTRUIT L'AVENIR - LA RELATION.....	9
LA MONNAIE DEVIENT FINANCE .....	10
LA CONFIANCE AVEUGLE DANS L'AVENIR.....	11
LA CONFIANCE – UNE DIVERSITE DE FORMES .....	11
L'UTOPIE SECURITAIRE – LA FINANCIARISATION DES MENTALITES .....	12
LA FINANCIARISATION DE L'ECONOMIE.....	14
UN CADRE INSTITUTIONNEL ANACHRONIQUE .....	16
LA TOILE DE FOND HISTORIQUE .....	16
L'EXTRATERRITORIALITE DE LA FINANCE .....	18
LES CRISES FINANCIERES ET LA DETTE DES PAYS DU SUD .....	19
L'ALLOCATION EN QUESTION .....	20
COMMENT SORTIR DU DEDALE DE LA FINANCIARISATION ?.....	21
L'ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE PLURIEL ET SOLIDAIRE.....	27
LES CAHIERS DE PROPOSITIONS SUR INTERNET .....	29
LES EDITEURS PARTENAIRES .....	31



# **(Con)Fusion entre monnaie et finance**

## **La monnaie assure l'échange – la transaction**

Le phénomène monétaire a pris des formes variées dans diverses civilisations allant de systèmes de rationnement avec des composantes plus ou moins rituelles voire sacrées, au réseau global et ouvert d'échanges gouvernés par la seule rationalité économique. Dans le contexte où tout est à acheter ou à vendre, où tout a un prix, la monnaie est l'expression de la dette de son émetteur (la société) à l'égard de ceux qui, à un moment donné, détiennent les espèces. Aux temps où l'or de la banque centrale gageait les billets en circulation, le détenteur de la monnaie avait la perspective de l'échanger, au pire des cas, contre le métal considéré comme une valeur transcendante au système monétaire en place. Aujourd'hui, la « dette » de l'émetteur de monnaie n'est plus gagée par un stock de métal même en apparence. Ceci souligne d'autant plus clairement que la monnaie est une institution sociale qui repose sur la confiance qui est confirmée à nouveau à chaque fois que la monnaie est utilisée dans une transaction. Ce faisant, les acteurs expriment indirectement leur adhésion au pacte social noué autour de l'ordre monétaire.

Dans sa réalité quotidienne, la monnaie est un “ pouvoir d'achat ”, un “ à-valoir ” doté de la capacité de déclencher la transaction et l'échange dans lesquels des objets et des droits changent de propriétaires. Parfaitement fongible et transmissible, la monnaie est particulièrement adaptée pour boucler des transactions anonymes et instantanées. Aussi, la monnaie circule sans cesse. Au temps où elle avait un support matériel, la monnaie “ changeait de mains ”, aujourd'hui elle est devenue information pure qui tire sa signification de ordre monétaire à l'intérieur duquel elle circule.

La circulation monétaire contribue à structurer l'activité économique. En facilitant la transaction, elle incite les acteurs à se spécialiser, et contribue à l'émergence des liens d'interdépendance. A son tour, la spécialisation apporte à la société des gains d'efficacité économique.

## **La finance construit l'avenir - la relation**

Contrairement à la monnaie qui permet des transactions instantanées, la finance ne se conçoit que dans la durée. Plutôt que des transactions, la finance construit des relations. Alors que la monnaie s'accommode de l'anonymat des protagonistes, les relations financières ont pour contre-partie les engagements des acteurs nominalement connus. Ces engagements servent de gage ou de promesse aux paiements futurs et, dans l'intervalle, deviennent des “ actifs financiers ”. Qu'il s'agisse de la dette d'un Etat, d'un dépôt en banque ou encore de l'action d'une entreprise, au moins une des deux parties à la relation financière est identifiée, alors que l'autre peut changer au cours du temps.

La finance donne de la fluidité à la circulation monétaire parce qu'elle permet aux acteurs ayant des excédents d'encaisses de les remettre dans le circuit économique de manière temporaire et révocable. Par la même occasion, elle met à la disposition d'acteurs avec des manques de liquidités, des moyens de paiement nécessaires au développement de leurs projets. C'est parce qu'elle permet de lier des transactions distantes dans le temps que la “ finance ” est un prolongement et un complément de la monnaie.

Du point de vue économique, la finance complète et prolonge l'action de la monnaie parce qu'elle permet des gains supplémentaires d'efficacité en procédant à une constante ré-allocation du capital au sein d'une économie. Deux conditions sont nécessaires pour que la finance puisse se développer : un ordre monétaire et un niveau minimal de confiance.

## **La monnaie devient finance**

Dans une économie post-industrielle et globalisée, les fonctions respectives de la monnaie et de la finance – clairement séparées au niveau conceptuel – perdent de leur autonomie. En effet, de plus en plus clairement les fournisseurs de biens et de services privilégient les relations qu'ils créent avec leurs clients par rapport aux transactions anonymes et instantanées. Ainsi, la place laissée aux " transactions " dans la vie économique diminue au profit de " relations ". En conséquence, la finance enveloppe de plus en plus clairement la monnaie. Par ailleurs, du fait des changements technologiques, l'articulation de l'ordre monétaire évolue : le support matériel perd de l'importance au profit des règles qui régissent le système où circule l'information monétaire et qui s'en trouvent renforcées. Il s'ensuit que les diverses fonctions de la monnaie – jadis réunies sous la même enveloppe matérielle – sont reprises par des sous-systèmes spécialisés. Plus particulièrement, la fonction traditionnelle de " réserve inter-temporelle de valeur " est très clairement reprise par la finance.

Les innovations financières ont trouvé leur reflet dans la complexité toujours plus grande des instruments utilisés par les banques, que ce soit dans leurs relations réciproques ou dans les rapports avec leurs clients. Cette facette-là de l'innovation financière met les banques centrales au défi de tracer une ligne de démarcation entre ce qui est, et ce qui n'est pas de la monnaie. Du fait de l'importance croissante de l'intermédiation financière, la limite conceptuellement claire entre monnaie et finance devient floue. Entre l'avoir parfaitement liquide dont le billet de banque est le meilleur exemple, et l'obligation émise par le gouvernement, s'instaure tout un continuum de gradations rendant impossible la démarcation claire entre monnaie et finance au point où on peut parler de (con)fusion entre la monnaie et la finance. Cette fusion a des conséquences extrêmement profondes puisqu'elle atténue la frontière entre les responsabilités des institutions publiques, traditionnellement en charge du monétaire, et le secteur privé dont traditionnellement relevait la finance.

# La confiance aveugle dans l'avenir

## La confiance – une diversité de formes

La confiance sert de terreau aussi bien à la monnaie qu'à la finance. Dans le premier cas, elle se limite à la confiance dans la possibilité de convertir la monnaie détenue en biens désirés. Dans le cas de la finance, la confiance a deux dimensions principales. La première dimension correspond à la confiance partagée (collective ou sociale) dans un avenir qu'il est possible d'anticiper et dans lequel il est possible de se projeter à la fois individuellement et en tant que groupe. Cette confiance ouvre des horizons à la construction de l'avenir à l'aide d'un tissu de relations financières qui établissent des interdépendances entre aujourd'hui et demain. Une telle confiance dans la construction financière de l'avenir est plutôt exceptionnelle dans l'histoire, même si elle peut paraître " normale " dans les pays du Nord aujourd'hui.

La deuxième dimension de la confiance dont se nourrit la finance est celle qui lie les partenaires à une relation financière et que l'on pourrait qualifier de " confiance de contrepartie ". Elle se résume au sentiment partagé par les partenaires à une relation financière de se comprendre mutuellement et d'être en mesure d'anticiper, avec une forte probabilité, le comportement de l'autre face à des situations imprévues. Elle repose à la fois sur une communauté de valeurs sinon partagées du moins connues des uns et des autres et sur la garantie que constitue l'appartenance mutuelle à un réseau, à une constellation sociale dont il est impossible ou difficile de sortir unilatéralement. L'appartenance d'un partenaire à ensemble social limite le risque que prend l'autre partenaire en entrant dans une relation financière avec le premier.

Avec l'apparition de l'état de droit, " la confiance de contrepartie " a été institutionnalisée, mais sa nature n'a pas changé. L'Etat est l'expression à la fois de l'avenir et de l'appartenance commune alors que le droit flanqué de l'appareil de contrainte de l'Etat est devenu le garant du respect des contrats, et a donc – en apparence – remplacé la référence aux valeurs communes ou partagées.

Durant le dernier quart de siècle, c'est dans la sphère financière que s'est exprimée, avec une vigueur sans précédent, la confiance qu'ont les pays du Nord à la fois dans leur capacité de construire l'avenir et dans leurs institutions. Les banques, les caisses de pension ou encore les marchés financiers ont été les principaux bénéficiaires de ce sentiment de sécurité absolu, au point où ils sont devenus les dépositaires de l'avenir personnel et social. L'explosion ininterrompue que connaît la finance depuis plus d'un quart de siècle en est la preuve tangible. Cette explosion a été nourrie par les performances économiques sans précédents des dernières décennies. Par un effet de rétroaction positive, les performances financières ont encore dopé la confiance sociale dont bénéficie la finance.

# L'utopie sécuritaire – la financiarisation des mentalités

Vue dans la perspective strictement économique, la finance est un sous-système économique appelé à remplir trois fonctions bien spécifiques : (a) assurer le trafic des paiements ; (b) collecter l'épargne et la mettre au service des projets d'investissements ; (c) évaluer le risque, lui donner un prix et permettre son allocation efficiente. Si le trafic des paiements et la transformation de l'épargne en investissement sont des fonctions classiques, la gestion du risque à grande échelle est une fonction relativement nouvelle qui se limite avant tout aux pays du Nord et qui a pris de l'ampleur avec la multiplication des actifs financiers et la baisse des coûts de transaction y relatifs.

Depuis la dernière guerre mondiale, les conditions ont été particulièrement propices au développement économique. La croissance ininterrompue doublée des avancées techniques sans précédent a été accompagnée d'un changement profond dans l'imaginaire et les mentalités, aussi bien collectives et qu'individuelles. Progressivement, l'économique s'est imposé comme la dimension centrale de la vie sociale. Le fait qu'aujourd'hui on n'hésite pas à parler de " la société de marché ", pour qualifier la réalité des pays du Nord souligne ce glissement. Jusqu' il y a peu, le terme " de marché " était réservé à l'économie.

Qu'on le veuille ou non, l'économique occupe aujourd'hui le cœur du social, et le financier le cœur de l'économique. Ce changement se reflète dans la structure du lien social : l'échange monétaire et la relation financière sont autant des éléments constitutifs de l'appartenance sociale que leur absence est facteur d'exclusion. Le lien social est moins directement interpersonnel ; le rapport aux choses tend à remplacer le rapport aux personnes. Il en résulte qu'au niveau aussi bien social qu'individuel, l'activité économique et financière cesse d'être un moyen pour devenir finalité. En conséquence, le monétaire et le financier se trouvent investis de nouvelles fonctions, notamment celle de contribuer à assurer un minimum de cohésion sociale face à des situations de " weak community " par analogie à ce que les politologues disent du " weak state ".

On peut formuler aujourd'hui trois constats par rapport au changement du rôle du financier dans le social :

- Au cœur de la société de marché, l'avoir devient un des garants principaux de la sécurité des personnes. Aussi participons-nous à l'épanouissement d'une " utopie sécuritaire " où il s'agit d'amasser suffisamment de capital pour pouvoir ensuite devenir rentier. Les retraites par capitalisation et les assurances-vie sont ainsi devenues à la fois les dépositaires de cette utopie et les acteurs principaux du monde de la finance.
- L'utopie sécuritaire repose sur une individualisation des avoirs, donc des destins. L'avoir s'impose comme le pôle de confiance le plus important, souvent au détriment du lien interpersonnel porteur de devoir et donc vu comme un fardeau. L'appauvrissement et le caractère de plus en plus éphémère des liens sociaux se traduisent par la

multiplication des familles “ à durée déterminée ”, avec leur cortège de conséquences : le fléau de la solitude des aînés, la délinquance juvénile, les familles monoparentales, l'érosion du capital social, etc...

- Dans une société ouverte et mobile, la finance contribue à rendre le lien social de plus en plus éphémère, parce qu'elle donne aux avoirs un contenu virtuel, donc parfaitement mobile et en tout temps mobilisable. Dans ce sens, la finance "libère", c'est-à-dire qu'elle liquéfie les attaches traditionnelles en leur créant des alternatives. Elle transforme la confiance interpersonnelle en une confiance en l'avenir dont les institutions sont garantes. Si antérieurement la sécurité d'une relation financière était basée sur la confiance réciproque des acteurs, aujourd'hui elle se reporte sur la liquidité des marchés, qui devient ainsi un succédané de la confiance.

Un des seuls projets mobilisateurs dont les sociétés occidentales sont aujourd'hui capables, est la promesse d'un avenir de rentier à chacun de ses membres. Ce rentier de nos rêves est libéré de la contrainte du travail, mais aussi de celle de l'interaction avec ses congénères. Il préfigure l'individu post-moderne, libéré des attaches et tabous ancestraux, de l'enracinement dans une communauté. Seul face à l'étalage des richesses, il dispose de moyens suffisants pour s'anéantir corps et âme dans la consommation jouissive dont la capacité de payer sera le seul déterminant.

Le glissement des mentalités dont il a été question de même que la reconfiguration du lien social autour de la capacité d'achat modifie les attentes et la mission dont nos sociétés investissent la finance. L'utopie sécuritaire met la finance dans une situation paradoxale : d'un sous-système technique chargé d'améliorer l'allocation et l'utilisation des ressources, elle est en passe de devenir la compétence architecturale du monde chargée d'une mission quasiment eschatologique.

Derrière le changement du rôle de la finance, il y a un changement dans les valeurs sociales fondamentales. La finance n'est qu'un miroir du changement social, il serait faux de la confondre avec ce changement lui-même. Aussi, derrière l'évolution de la finance il y a des choix sociaux qu'il est urgent d'explicitier et de mettre en débat. Focaliser la critique sur la finance pour changer la société est aussi efficace que de s'en prendre au miroir pour changer la réalité qu'il reflète. Il est donc illusoire de s'attendre à ce que le financier ou l'économique trouvent à eux seuls des réponses à l'ensemble des maux de la planète. Cela étant, l'activité et les institutions financières ne sont pas neutres, elles découlent, mais aussi façonnent en retour une organisation sociale, articulée autour d'un certain nombre de principes dont la légitimité – juridique, économique et éthique – de la rémunération du capital n'est pas la moins importante.

La prise en compte du changement dans le rôle social de la finance est fondamentale pour percevoir à leur juste valeur les enjeux qui se nouent actuellement autour de la finance. Il est clair en effet que ni l'environnement politique, ni le cadre institutionnel, ni même l'outillage conceptuel mis en place au temps où la finance jouait un rôle exclusivement technique ne sont adaptés au temps présent. Le temps où il était possible de réguler et penser la finance comme si elle était isolée du social est révolu, puisqu'elle en devient une composante de plus en plus importante.

## La financiarisation de l'économie

La place de la finance dans le projet des sociétés occidentales a augmenté en parallèle avec une confiance accrue dans l'avenir du système - un sentiment d'être arrivés à un état stationnaire, à la fin de l'histoire pour reprendre le titre de Fukuyama - et à une multiplication des actifs et des transactions financières. Ce dernier processus peut être qualifié de la "financiarisation" de l'économie, il est le prolongement dans le monde de l'économie de la financiarisation des mentalités dont il a été question plus haut.

Phénomène relativement récent, la financiarisation de l'économie a commencé à grande échelle dans les années 1970. A partir de ce moment, l'offre des titres sur le marché a augmenté considérablement. Elle a été alimentée entre autres par le recours à l'endettement de l'ensemble des économies occidentales, avant tout l'endettement des gouvernements, mais aussi des entreprises et des particuliers. Parallèlement, la vague de la titrisation s'est immiscée dans tous les domaines. En conséquence, les produits pétroliers, les denrées agricoles et les matières premières sont devenus des actifs financiers. Il en a été de même des monnaies nationales. Ces actifs sont recherchés dans le cadre des stratégies de placement de plus en plus sophistiquées qui se servent largement des produits dérivés et d'autres innovations financières.

Quant à la demande de titres, elle est le reflet de la progression de la financiarisation des mentalités. Elle a été alimentée par le déversement sur les marchés financiers correspondants d'une part croissante, non seulement de l'épargne classique, mais encore des cotisations au titre de la prévoyance vieillesse et d'autres assurances. Ainsi, la financiarisation de l'économie contemporaine n'est pas un événement exogène, mais bien la résultante des choix de politique économique (financement des déficits publics par l'endettement plutôt que par l'inflation) et des choix de société (financiarisation des mentalités).

Dans un mouvement lent, mais continu, et sans s'en rendre compte, les sociétés occidentales ont soumis une portion croissante des revenus aussi bien des pays, des personnes que des entreprises aux fluctuations dans la valeur des actifs financiers. Il en a résulté - au niveau macro - une exposition croissante du produit national aux fluctuations des marchés financiers. Si la financiarisation devait se poursuivre indéfiniment, - toutes choses égales par ailleurs - la part de la rémunération du capital dans le produit national pourrait aller bien au-delà des 20 à 30% actuels. Nous nous rapprocherions alors d'une société de rentiers dont la survie serait à la merci d'un effondrement des valeurs mobilières ou d'un autre cataclysme systémique.

La médaille a un revers puisque la valeur des actifs financiers ne dépend pas seulement de leur rareté relative, mais aussi des perspectives et anticipations quant aux activités génératrices de valeur ajoutée, qu'elles soient industrielles ou de services. Cette relation qui va du "réel" au "financier" n'est pas nouvelle, c'est elle qui commande aux investisseurs financiers de ne pas perdre de vue "les fondamentaux". Ainsi, dans une course poursuite quotidiennement recommencée, les analystes du monde entier scrutent cette relation comme si elle leur était extérieure, alors qu'ils la réinventent au rythme de leurs analyses.

Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, les entreprises cotées sur l'ensemble des bourses mondiales fournissent au grand maximum 20% du produit mondial. Par contre, le rapport entre la capitalisation de ces entreprises et le produit mondial a augmenté très sensiblement durant les années 1990. Il en va de même du poids global des dettes publiques et privées, lequel toutefois reste plus difficile à calculer. En raison des niveaux atteints par la capitalisation des marchés et par l'intensité des flux nécessaires à les maintenir, tout changement dans les perspectives conjoncturelles ou dans leur perception sera amplifié plus fortement que par le passé. La variation - en termes absolus - de la valeur des actifs qui en résultera sera donc plus grande. Cette variation aura, à son tour, un impact réel qui va contribuer à concrétiser les prévisions conjoncturelles. Ce mécanisme peut conduire aussi bien à l'euphorie qu'à la dysphorie. En d'autres termes, les marchés financiers agissent comme une formidable caisse de résonance, ils amplifient les bruits qu'ils captent et - dans certaines configurations - y ajoutent des tonalités propres. La volatilité consubstantielle à la finance infiltre peu à peu toute l'économie.

La financiarisation augmente ainsi l'exposition de l'activité économique à l'influence de la psychologie des marchés et des mouvements de masse. On peut s'interroger si les causalités ne sont pas sur le point de s'inverser : si l'administration du patrimoine financier qui se faisait traditionnellement en fonction du " réel " n'est pas en train de gérer ce dernier en fonction de ses propres attentes et exigences. Il y a des raisons pour penser que l'avenir que nous avons construit à coups de sacro-saints contrats financiers est en train de peser de plus en plus lourdement sur le présent. En témoigne le fait que la rentabilité du capital a la priorité et la préséance sur la rémunération du travail, que la primauté du capital sur le travail ne cesse de s'accroître.

# Un cadre institutionnel anachronique

La financiarisation des mentalités touche avant tous les pays du Nord, mais la financiarisation de l'économie qui s'en suit, s'étend aux dimensions du globe. Ainsi, en trente ans, la nature des relations économiques internationales a fondamentalement changé. Dans les années soixante, les échanges commerciaux entre les économies nationales relativement fermées sur elles-mêmes étaient au premier plan des préoccupations internationales. Aujourd'hui, la transnationalisation des processus de production et l'importance des mouvements de capitaux a repoussé les échanges commerciaux au second plan. La financiarisation a fortement contribué à ces changements qui, au fil des ans, ont progressivement fait apparaître le caractère de plus en plus anachronique du cadre institutionnel international hérité de l'immédiat après-guerre.

## La toile de fond historique

Le système de Bretton Woods (BW - ci après) a été conçu alors même que le souvenir de la crise de 1929 - et en dernière analyse la tragédie de la guerre - était encore très présent dans tous les esprits. Ainsi, les mécanismes de régulation de l'économie internationale étaient dessinés et pensés pour empêcher l'apparition de la spirale infernale qui, de dévaluation en protectionnisme, a conduit à l'étouffement quasi total des échanges internationaux dans les années 1930.

Dans cette perspective, la concertation intergouvernementale s'imposait comme le seul mode de gouvernance envisageable. Ceci démontre clairement la répartition des responsabilités entre les secteurs public et privé. La gouvernance devait s'appuyer sur trois piliers institutionnels, qui devenaient par là même l'ossature du système économique international : 1) le Fonds Monétaire International, dont la fonction était d'assurer la stabilité des changes, et d'aider les pays à faire face aux déficits transitoires et structurels de leur balance des paiements; 2) une organisation internationale du commerce (d'abord le GATT et ensuite l'OMC) - laquelle, bâtie autour des principes de la réciprocité et de la clause de la nation la plus favorisée, devait tenir en joue les tentations protectionnistes ; 3) la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (devenue plus tard la Banque Mondiale) - qui avait pour mission d'aider les pays touchés par la guerre d'abord, puis ceux en mal de développement, à se doter d'infrastructures nécessaires à un développement harmonieux, donc fournir un financement à long terme.

La manière dont l'ossature du système économique mondial avait été pensée à l'issue de la guerre reposait sur une vision extrêmement claire des rapports entre la dimension monétaire et la dimension commerciale des relations économiques internationales. A la sortie de la guerre, il était évident que le monde avait besoin de commerce, et qu'un commerce libre et serein serait un des ressorts les plus importants de la reconstruction et de la croissance. Il n'est donc pas étonnant que l'ordre international ait été pensé en fonction de cet objectif. Si la croissance passe par l'extension des échanges commerciaux, il fallait donc faire en sorte que, sous aucun prétexte, les phénomènes monétaires ne viennent mettre en péril la dynamique commerciale. Cette perspective reconnaît aux perturbations monétaires une capacité de nuisance

non négligeable, comme en témoigne d'ailleurs l'histoire monétaire de l'entre-deux guerres. Aussi, aux yeux des architectes de BW, était-il essentiel de mettre en place des mécanismes de gouvernance monétaire pour qu'ils assurent la solution des problèmes dans ce domaine avant qu'ils ne dégénèrent en protectionnisme. Deux principes de gouvernance se dessinent donc : d'une part, la concertation intergouvernementale qui garantit que les éventuels changements de parité se fassent de manière ordonnée; d'autre part, la mise en place de procédures qui découplent commerce et monnaie et qui offrent la possibilité de régler les éventuels problèmes à l'intérieur de chacune des sphères, sans débordement sur l'autre.

Le cadre institutionnel de BW porte l'empreinte des idées de l'époque. Même si les phénomènes monétaires avaient une capacité de nuisance avérée, ils devaient être maîtrisés pour ouvrir la voie au commerce. Les phénomènes monétaires étaient perçus comme l'expression des égoïsmes nationaux, capables de nuire au bien commun du commerce. Cette vision trouve une expression on ne peut plus claire dans les articles des statuts du FMI, où son rôle est limité à la gestion des affaires monétaires liées aux transactions courantes. Le FMI a été créé avant tout pour permettre le bon développement du commerce.

L'ordre bâti à BW prévoyait des modalités pour aider les pays membres à corriger d'éventuels déséquilibres de paiements. Ainsi, en cas de difficultés transitoires, le FMI met à disposition du pays en difficulté des ressources financières nécessaires ; si, au contraire, il s'avérait que les déséquilibres étaient persistants, l'arme ultime prévue par BW était le réajustement concerté des parités.

A partir du milieu des années 1960, les flux de capitaux prennent le dessus sur les transactions commerciales. L'endettement international, les investissements directs, ainsi que les transferts de toute sorte, augmentent plus rapidement que les transactions commerciales. Rapidement, le dispositif de BW est dépassé par les événements. Le coup de grâce vient en 1971, quand incapables de maîtriser leur déficit externe, les Etats-Unis suspendent la convertibilité du dollar en or au prix de 35\$ l'once. Le pilier central du système de BW s'écroule. Le rôle du FMI est dorénavant réduit à récolter des données statistiques, à organiser des financements en cas d'urgence et à " proposer " - en vertu d'un savoir économique prétendument universel - aux pays en difficultés durables de paiements, des politiques de stabilisation, plus connues sous le nom de la conditionnalité.

Depuis 1971, le monde vit donc avec un FMI qui n'a plus aucune emprise ni sur le système des changes, ni sur les marchés financiers internationaux, ni sur les acteurs financiers transnationaux. Il s'évertue par contre à imposer aux pays du Sud des thérapies dont les effets en termes de développement à moyen terme sont tout, sauf concluants. Trois ensembles de phénomènes échappent aujourd'hui à l'emprise des institutions. Chacun à sa façon, ils mettent en danger l'avenir du bien commun.

## L'extraterritorialité de la finance

La souveraineté des Etats sur la monnaie était au cœur de l'ordre institutionnel mis en place à BW. A partir des années 1950, l'inventivité des opérateurs financiers privés en a tiré grand avantage en mettant à profit une faille importante de cette répartition des rôles. En effet, aussi longtemps que les banques sises sur un territoire utilisaient exclusivement la monnaie du territoire dans leurs opérations, la souveraineté sur la monnaie se déclinait naturellement en surveillance bancaire sur le territoire national. Les limites de cette manière de faire apparaissent quand les banques nationales se mettent à traiter ou à prendre des positions en devises, et quand les banques non-résidentes manipulent la monnaie nationale. Jusqu'à la fin des années 1980, le contrôle de ces activités par les autorités de surveillance était incomplet. C'est dans ce flou juridique que prend naissance l'eurodollar dès la fin des années 1950. L'eurodollar a ouvert la voie à la création privée de liquidités internationales, en dehors de l'emprise des agences nationales de contrôle. Cette innovation a été rendue possible grâce à l'internationalisation des banques, notamment des banques américaines, sans extension parallèle de la compétence des organes de surveillance. Cette innovation va donner naissance et ouvrir la voie à la finance privée internationale, et va donner du fil à retordre aux politiques monétaires; en dernière analyse, elle va bouleverser le système de BW.

Les euromarchés, qui sont devenus par la suite les "marchés internationaux de capitaux", ont fourni une offre considérable de liquidités qui a pu être utilisée pour nourrir l'extension très rapide des crédits internationaux contractés par des emprunteurs aussi bien publics que privés. Même si les failles d'extraterritorialité ont pu être comblées durant les années 1980, il n'en demeure pas moins que le problème de la surveillance des groupes bancaires dans une perspective consolidée reste posé. Les risques que les lacunes dans ce domaine peuvent faire peser sur la finance mondiale continuent à hanter les régulateurs.

L'importance prise par les banques dans l'irrigation en moyens de paiement de l'économie nationale, conjuguée à la complexité des interdépendances internationales, fait que les autorités de surveillance de l'industrie financière prennent de plus en plus d'importance. Aussi, le rôle de la banque centrale, traditionnellement limité à la gestion de la monnaie nationale, s'étend-il naturellement pour englober aussi la surveillance de la finance nationale. Ceci est d'autant plus vrai que la fusion entre monnaie et finance est poussée.

## Les crises financières et la dette des pays du Sud

Le développement de la finance internationale qui s'est déroulé dans le sillage du passage des changes fixes aux changes flexibles a eu deux conséquences importantes pour les pays du Sud : il leur a ouvert un potentiel d'endettement et a donné naissance aux marchés des changes. L'Amérique Latine d'abord, l'Asie ensuite ont été les grands bénéficiaires d'un afflux de capitaux levé sur les marchés internationaux, que ce soit pour le biais de la dette externe publique, par le biais des étrangers investissements directs ou encore par le biais des emprunts à l'étranger des grandes entreprises nationales. Cet apport a eu pour contrepartie l'endettement accru des pays du Sud. En conséquence, par l'intermédiaire de leurs dettes, ces pays sont devenus des actifs financiers dont la gestion au jour le jour a été laissée aux fournisseurs de capitaux, c'est-à-dire aux institutions financières privées. Il s'agit là d'une extension vers les pays du Sud du processus de financiarisation de l'économie mondiale et donc de leur exposition accrue à la variation du prix des actifs financiers. Il va sans dire que ces processus ont grandement limité la souveraineté économique des pays en exposant leurs choix directement aux sanctions du marché.

Après une période d'euphorie d'une dizaine d'années à peine, les crises financières ont fait leur apparition. Durant les années 1980, elles étaient limitées avant tout à l'Amérique latine ; dans les années 1990, elles ont touché tous les continents, y compris les pays post-communistes. Ces crises ont non seulement mis en péril le système financier mondial - qui est le dépositaire de l'utopie sécuritaire des pays du Nord - mais elles ont encore plongé une partie importante des populations concernées dans des conditions insoutenables. Pour maintenir intacte la confiance dans l'avenir financier, lequel est une composante importante du pacte social dans les pays du Nord, tout le poids des ajustements a été transféré aux pays du Sud qui restent les maillons les plus faibles de l'économie globale.

Les crises financières récentes ont surgi au cœur de l'interaction entre l'économie nationale et les marchés: quand les opérateurs externes décident de réduire brusquement leur exposition sur un pays, ce pays plonge dans la crise. Les opérateurs abandonnent un pays dans deux cas de figure : soit parce qu'ils se rendent compte qu'ils se sont trompés dans leurs prévisions quant à sa capacité à tenir ses engagements (en cas de dette) ou ses promesses (en cas d'investissements boursiers, par exemple), soit pour des raisons sans rapport direct avec la situation du pays (la contagion). Une fois que l'exode a atteint une certaine intensité, la marge de manœuvre du gouvernement devient extrêmement faible : il est tiraillé entre le souci de redonner confiance aux opérateurs externes, et ainsi de les retenir, et les besoins de prévention d'un drame social interne.

Une fois lancée, la mécanique est implacable : pour faire face à la pression externe, les dettes internes explosent et finissent d'une manière ou d'une autre par être reprises par l'Etat qui, à son tour, va pressurer le contribuable. Le cercle vicieux de la crise financière devient vite un étau qui étouffe et écrase ceux qui n'ont pas d'autres choix que d'en subir les effets.

## L'allocation en question

L'afflux de liquidités en quête de placement vers les bourses de valeurs - y compris vers les bourses émergentes s'explique, d'une part, par la généralisation des instruments modernes d'épargne que sont les fonds d'investissement et, d'autre part, par l'abandon par les banques de leur métier traditionnel de pourvoyeur de crédits. La manière dont le système financier s'acquitte de sa fonction de transformation de l'épargne en investissement subit donc un changement profond.

Nombreuses sont les banques qui préfèrent aujourd'hui vendre des parts de fonds d'investissement à leur clientèle, plutôt que prendre des engagements fermes dans le cadre d'un compte d'épargne pour ensuite prêter la contrepartie - au risque de la banque - à une petite ou moyenne entreprise peu connue. Compréhensible du point de vue des banques, cette évolution dans la manière dont l'épargne devient investissement peut avoir un double effet pervers pour l'ensemble de l'économie, a fortiori de la société.

Selon des estimations sérieuses, plus de 90% des transactions sur les marchés boursiers les plus importants ne sont que des changements de mains de titres qui étaient déjà antérieurement en circulation: c'est en quelque sorte " le marché de l'occasion ". Ainsi, le volume de nouvelles émissions dépasse rarement les 10% des transactions boursières. Or, même si une certaine liquidité est indéniablement nécessaire au bon fonctionnement des marchés, ce ne sont que les nouvelles émissions qui fournissent aux entreprises des moyens de financement et transforment effectivement l'épargne en investissement.

Le fait d'être coté en bourse permet aux entreprises de diminuer de manière très significative leur coût de financement, aussi bien des dettes que des fonds propres. Il s'ensuit que les entreprises cotées bénéficient d'un financement nettement plus avantageux que les entreprises non-cotées qui sont le plus souvent les petites et moyennes entreprises. Par conséquent, il n'est pas surprenant que les entreprises cotées aient une plus grande facilité à substituer du capital au travail que les entreprises non-cotées. Derrière cette logique irréfutable du point de vue financier, il y a le risque d'une dérive vers une économie - et une société - à deux vitesses.

D'un côté, les très grandes entreprises à haute intensité de capital financier qui emploient avant tout du personnel très qualifié. De l'autre côté, les entreprises plus petites ayant un coût de financement plus élevé qui sont relativement intenses en travail. Ces entreprises emploient la main-d'œuvre locale, moins mobile et aussi souvent moins qualifiée. L'écart dans les conditions de l'accès aux financements de ces deux catégories d'entreprises ne cesse de se creuser au Nord, mais surtout au Sud. Cette évolution aura à terme des conséquences néfastes tant sociales qu'économiques. La financiarisation de l'économie pourrait donc bien conduire à une allocation inefficace de l'épargne, donc de l'investissement. Une fois encore il s'agit là d'une conséquence de l'inversion des priorités entre le présent et le futur, ou bien, ce qui revient au même, entre le capital et le travail.

# Comment sortir du dédale de la financiarisation ?

Avant d'être une réalité économique, la financiarisation (des mentalités) est un fait social qui conduit à la mise en place des boucles auto-référentielles et à les ériger en dogmes, en lois économiques de portée universelle, alors qu'elles ne sont que l'institutionnalisation de paris actuariels. Il s'ensuit un enfermement des sociétés du Nord sur elles-mêmes avec une instrumentalisation parallèle des économies du Sud. Or, le souci du bien commun implique et suppose l'ouverture, la prise en compte, voire l'accueil de l'Autre. Dans une société où la prise en compte de l'Autre n'est pas une préoccupation constante à chaque niveau décisionnel (personnes, entreprises et institutions), il ne saurait être question ni de responsabilité ni de solidarité. Ceci est particulièrement important dans les sociétés complexes, comme les nôtres, qui ont tendance à faire l'impasse sur le souci du bien commun dans la sphère professionnelle et à le cantonner exclusivement à la sphère privée ou à la vie publique. Pour progresser vers le bien commun, il est donc indispensable de veiller à ce que l'ouverture à l'Autre soit présente à tous les niveaux, dans toutes les sphères de la vie. C'est de la qualité de ces diverses articulations et de leur cohérence d'ensemble que dépend en grande partie le résultat final.

Ni les structures, ni les institutions ne sont une donnée indépendante, elles évoluent au gré des forces qui s'exercent sur elles. Ces forces, tantôt consolident les institutions en place, tantôt les affaiblissent, voire font surgir de nouvelles formes d'organisation. Dans ce processus qui connaît des accélérations et des périodes de stabilité, les comportements des acteurs individuels jouent un rôle très important. Ceci étant, les institutions sont et resteront des artefacts, des instruments, dont se dotent les sociétés pour obtenir tel ou tel résultat. En tant qu'artefacts, les institutions ne seront jamais, à elles seules, capables d'assurer le bien commun. Elles donnent le cadre, servent de terrain dans lequel s'enracinent des comportements individuels plus ou moins propices à l'épanouissement du bien commun. En dépit du sentiment de fatalisme et d'impuissance que l'inertie des institutions en place inspire souvent, les comportements individuels sont les artisans ultimes du bien commun. Par conséquent, les personnes soucieuses du bien commun ont une double tâche : œuvrer à l'émergence des institutions et des structures les plus à même de susciter la recherche du bien commun, et construire ce dernier par leurs comportements indépendamment des structures en place.

Des comportements innovants, d'abord isolés, peuvent servir d'exemple et ensuite se généraliser. Sous la pression de ces innovations, d'anciennes structures s'adaptent, alors que d'autres disparaissent pour céder la place à de nouvelles. De tout temps, il y a eu dans les sociétés libres, à la frange des structures en place, à la marge des routines éprouvées, un frémissement permanent, comme un laboratoire d'où émergent progressivement les embryons des solutions institutionnelles de demain.

Quelques pistes se dessinent ainsi à l'horizon, elles ont toutes pour dénominateur commun la recherche d'une meilleure adéquation entre les activités financières et le bien commun. Chacune à sa manière, chacune à

niveau d'action différent, elles cherchent à diminuer l'emprise qu'exerce la financiarisation, d'abord sur les mentalités, ensuite sur les économies. Ces propositions cherchent à augmenter l'ouverture à l'Autre dans l'activité économique et financière et donc à renforcer le lien social mis en danger par la financiarisation.

✓ **RENFORCER LA SUBSIDIARITE DANS L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE TANT AU NIVEAU LOCAL QUE REGIONAL OU GLOBAL**

La spirale infernale qui transparait au travers des crises financières se noue dans la conjonction de facteurs externes et internes. Elle surgit de la complémentarité entre, d'un côté, le manque de discernement et l'instinct de spéculation qui poussent les investisseurs externes tantôt à l'euphorie tantôt à la dysphorie, et de l'autre la fragilité et la versatilité des structures internes, notamment des structures bancaires, l'incompétence, la concussion et la corruption des élites politico-économiques et les fluctuations des cours des exportations, etc... Ceci pose le problème de la pertinence et éventuellement des modalités d'application du principe de subsidiarité à la vie économique. Créatrice de richesse, la spécialisation est souvent aussi porteuse de dépendance. A l'inverse, l'autonomie par rapport à des processus complexes est porteuse d'indépendance et de liberté, mais exige un sacrifice sur le plan purement économique.

Plusieurs expériences et innovations au niveau micro-économique ou local cherchent à augmenter l'autonomie des divers acteurs notamment par rapport au système financier : les monnaies complémentaires et la micro-finance, le principe de partage des profits et des pertes entre tous l'entreprises et ses financeurs. Ces diverses initiatives cherchent à augmenter l'autonomie des acteurs par rapports aux aléas sur lesquels ils n'ont aucune emprise et qui présentent pour eux des risques impossibles à assumer.

A l'instar du domaine politique, le principe de subsidiarité doit retrouver son droit de cité dans l'organisation de l'activité économique tant au niveau local que régional ou global. Il ne s'agit pas de prôner le retour à l'idolâtrie de l'état-nation, mais de reconnaître que la dépendance trop poussée est dangereuse. Si le principe de subsidiarité était appliqué aux marchés des changes par exemple, il mettrait en question leur légitimité puisque, par l'intermédiaire de ces marchés, la vie quotidienne des uns devient objet de spéculation pour d'autres. Il en va de même des marchés de matières premières où les transactions spéculatives sont fréquemment les plus importantes. La redécouverte de la subsidiarité en matière économique exige certes des choix de la part des communautés politiques, mais tout autant des comportements d'auto-limitation mis en pratique par des personnes, des entreprises et des sociétés.

✓ **STABILISER PAR DES ACCORDS INTERNATIONAUX LES RAPPORTS ENTRE LES TROIS GRANDES MONNAIES**

L'économie mondiale est enserrée aujourd'hui dans un triangle dont les sommets sont formés par le dollar américain, le yen et l'euro. Les relations entre ces monnaies relèvent du marché, alors que les autres monnaies, tels des satellites, gravitent soit autour d'un des pôles, soit autour du système dans son ensemble. Les monnaies secondaires sont parfois l'exutoire des tensions entre les grandes monnaies, il s'ensuit des variations de change qui mettent en danger la survie des économies plus faibles et plus exposées.

Au nom de la subsidiarité, il est urgent de stabiliser par des accords internationaux les rapports entre les trois grandes monnaies, ce qui stabiliserait par ricochet les monnaies secondaires. Un tel accord, pour être crédible auprès des acteurs du marché, doit s'appuyer sur la coopération étroite des trois grandes puissances mondiales. Un système de changes fixes ou quasi fixes atténuerait le poids d'une des sources majeures de volatilité dans la finance moderne, à savoir les marchés des changes.

✓ **RECONNAITRE LE SYSTEME MONETAIRE ET FINANCIER COMME D'UTILITE PUBLIQUE UNIVERSELLE, PAR UNE NOUVELLE ARCHITECTURE MONDIALE ARTICULEE AUTOUR D'UNE COLLABORATION ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE**

Le système monétaire financier doit être reconnu d'utilité publique universelle et donc traité, non comme la résultante des intérêts particuliers des pays et des entreprises, mais comme relevant d'une finalité supérieure. La nouvelle architecture financière mondiale doit reposer sur des principes nouveaux par rapport à celle produite par la conférence de Bretton Woods en 1944. D'une part, elle doit être résolument mondiale et non pas inter-gouvernementale uniquement. D'autre part, elle doit explicitement s'étendre au monétaire et au financier et être investie d'un pouvoir de régulation et de surveillance, notamment en matière de finance criminelle. Finalement, la nouvelle architecture doit s'articuler autour d'une collaboration étroite entre le secteur public et le secteur privé. Ce dernier, devrait en effet porter – et cela est nouveau – une responsabilité importante dans le bon fonctionnement de cette architecture. Une telle co-responsabilité, dont les modalités précises restent à trouver, est la seule manière de mettre le système financier au service des utilisateurs – qu'ils soient grands ou petits – et de mettre ainsi fin à la situation inverse qui prévaut actuellement.

✓ **METTRE EN PLACE DES MECANISMES D'INCLUSION ET D'ASSAINISSEMENT DES DETTES AU NIVEAU DES INDIVIDUS, DES ENTREPRISES OU DES ETATS**

La finance est productrice d'exclusion tant au niveau international (dette des pays du Sud), qu'à l'intérieur des pays. Il est fondamental de mettre sur pied des mécanismes d'inclusion. Ce faisant, il ne s'agit pas d'abolir la finance, ni de saper les bases de la discipline qu'elle impose aux acteurs, mais simplement de faire en sorte que les verdicts de la finance excluante ne soient pas définitifs et qu'il y ait une procédure de retour à la vie économique. Plusieurs mécanismes peuvent être mis en place : le plus ancien découle de l'Ancien Testament, il s'agit de la tradition du Jubilé. Selon cette tradition, le

temps économique est ponctué d'interruptions qui sont aussi des périodes de retour des acteurs dans leurs possessions. L'idée de soumettre l'activité économique à une telle périodicité où toutes les dettes seraient annulées, et donc les livres des comptes soldés, ne peut s'appliquer directement à notre temps, mais peut être utilisée de manière analogique.

Les procédures de désendettement et d'assainissement des dettes passées s'inscrivent dans la même logique. Aussi, le monde a besoin de procédures de faillites d'entreprises et de faillites personnelles qui laissent une chance, par opposition à celles qui condamnent définitivement. Le non-remboursement de la dette "insupportable" devrait être érigé en principe au niveau de la finance internationale, mais aussi de la finance nationale, avec ancrage dans un tribunal arbitral, par exemple.

Quelle que soit la méthode choisie, elle aurait pour conséquence de répartir le risque de non-remboursement plus équitablement qu'aujourd'hui entre le débiteur et le créancier. Aussi, la mise en place de mécanismes de "retour" aurait pour conséquence de diminuer l'importance de la finance.

#### ✓ LES DECISIONS FINANCIERES RESPONSABLES AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Aucune régulation ne sera efficace si elle n'est pas accompagnée d'une prise de conscience des acteurs du fait que leurs responsabilités s'étendent au-delà du purement légal et englobent la prise en compte d'autrui, de celui qui ne peut ni punir, ni récompenser. La recherche du bien commun exige l'ouverture à l'Autre, à celui qui n'a pas voix au chapitre. Une meilleure prise en compte de l'Autre dans les décisions financières courantes serait un pas important dans la direction du bien commun. Elle devrait se faire sans porter préjudice à l'activité financière elle-même qui est un élément essentiel à la vie économique. Trois domaines où la prise en compte explicite de l'Autre paraît le plus urgente sont les activités de crédit, celles d'investissement et finalement celles d'intermédiation.

- Vers un endettement responsable : Le rapport entre l'endettement externe des pays pauvres et la corruption des dirigeants doit aussi être abordé. Une des manières de diminuer les chances d'impunité à moyen terme consisterait à intégrer dans les contrats d'endettement une clause selon laquelle, en cas de renégociation de la dette, les droits de poursuite à l'encontre des personnes qui auraient détourné les ressources mises à disposition seraient cédés au créancier. De cette manière, bien imparfaite, les gouvernants seraient au moins avertis que, s'ils ont abusé de leur position, il est dans leur intérêt personnel de respecter les proportions de manière à ce que la dette nationale soit supportable.
- Vers l'investissement responsable : L'investissement responsable est une composante importante de l'ensemble des impulsions qui sont nécessaires pour mettre le système des investissements et placements financiers au service du bien commun. La préparation d'une charte qui serait le point de ralliement des diverses initiatives dans le domaine, contribuerait à augmenter le poids de ces initiatives auprès des entreprises cotées. D'autres démarches fédératives comme l'établissement de standards communs sont aussi à envisager. Parallèlement, à l'instar du Royaume Uni, des exigences spécifiques en matière d'investissement devraient être imposées aux fonds de pension

dont la vocation de long terme ne fait point de doute. Ceci étant, aucune solution légale ou institutionnelle ne saurait dispenser les opérateurs de faire du souci du bien commun un des déterminants de leurs décisions quotidiennes.

- Vers des rémunérations responsables : Une part importante de la volatilité des marchés financiers – et des conséquences néfastes que cela entraîne pour le reste de l'économie – tient au système de rémunération des opérateurs. Aussi, ces rémunérations devraient être stabilisées par la réduction drastique de la partie qui dépend des volumes, soit du chiffre d'affaires, soit des bénéfices ou encore de la capitalisation. Plusieurs démarches sont possibles : l'incitation à l'autorégulation à l'instar du Comité de Bâle et du ratio Cook, l'établissement d'une charte ouverte à l'adhésion des institutions, la propagation des principes éthiques, voire des "best practices" en la matière.

Tous ces efforts devraient converger pour donner naissance à un cercle vertueux qui intégrerait mieux dans les décisions économiques et sociales les exigences du long terme. Il est bien clair que les évolutions invoquées ici exigent des changements profonds dans les habitudes de la finance, qui protégée par le postulat de liquidité des marchés, se nourrit de l'imprévu.



# L'Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire

Agir collectivement pour contribuer à des transformations répondant aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Depuis la fin des années 1980, de nombreuses initiatives dans différentes régions du monde, issues des milieux les plus variés, contribuent à la mise en mouvement de divers acteurs sociaux afin d'organiser un vaste processus mondial, susceptible de participer à la recherche de valeurs, de propositions et de règles pour surmonter les nouveaux défis auxquels fait face l'humanité.

Au début des années 90, de nombreuses rencontres continentales, thématiques et collégiales sont organisées. Ce processus aboutit en 1993 à la rédaction de la *Plate-forme pour un monde responsable et solidaire*.

Des groupes régionaux se mettent en place, des réseaux professionnels et thématiques internationaux sur les grandes questions de notre temps se développent, l'Alliance est lancée. Elle reçoit, entre autres, l'appui financier et technique de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH).

Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'action collective, allant de l'échelle locale jusqu'au niveau mondial, afin de peser ensemble sur l'avenir d'un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

Le défi de l'Alliance est de favoriser l'unité dans la diversité, en proclamant la capacité de nos sociétés à comprendre et valoriser la complexité des situations, l'interdépendance des problèmes, la diversité et la légitimité des points de vue géoculturels, sociaux et professionnels.

**L'Alliance, espace d'échanges, de réflexions et de propositions, se structure autour de 3 axes principaux d'organisation :**

Les groupes locaux visent à réunir des personnes d'une commune, d'une région, d'un pays, d'un continent, à partir des réalités et des enjeux de leur société. C'est la **voie géo-culturelle**. Elle reflète la diversité des lieux et des cultures.

Les groupes d'acteurs socio-professionnels veulent susciter le dialogue et la mobilisation dans une profession, un milieu donné (jeunes, paysans, scientifiques, élus locaux ...). C'est la **voie collégiale**. Elle reflète la diversité des milieux sociaux et professionnels, leurs préoccupations et responsabilités face à la société et aux défis du monde actuel.

Les chantiers thématiques cherchent à former des groupes de réflexion sur les grandes questions qui concernent notre avenir commun (gestion durable de l'eau, intégration régionale et mondialisation, marchés financiers, art et société...). C'est la **voie thématique**. Elle reflète la diversité des défis auxquels l'Humanité est confrontée pour le XXI<sup>ème</sup> siècle. Les chantiers thématiques

sont regroupés en quatre pôles : Valeurs et Culture, Economie et Société, Gouvernance et Citoyenneté, Humanité et Biosphère.

Cherchant à tirer parti de la richesse et des expériences accumulées par ces groupes de réflexion tout en s'articulant à des dynamiques citoyennes convergentes, l'Alliance s'est donnée comme objectif d'aboutir à des propositions concrètes, collectivement élaborées. C'est ainsi qu'ont été organisées :

- **des rencontres internationales**, au sein de chaque chantier thématique et de chaque collègue,
- **des Assemblées continentales simultanées** (Afrique, Amériques, Asie, Europe) et une rencontre régionale dans le monde arabe (au Liban) en juin 2001.
- une **Assemblée mondiale de Citoyens** qui s'est tenue en décembre 2001 à Lille- France, réunissant plus de 400 participants du monde entier.

L'ensemble de ces rencontres ont permis l'élaboration d'une soixantaine de *cahiers de propositions pour le XXIème siècle* et d'une *Charte des responsabilités humaines*, édités en plusieurs langues et dans différents pays.

Depuis le début de l'année 2002, l'Alliance s'engage dans un processus de diffusion et de valorisation de ces résultats. Les réseaux s'élargissent, se diversifient et leurs thèmes de travail deviennent de plus en plus transversaux. Par ailleurs, ils renforcent des liens avec les autres démarches visant à une autre mondialisation.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter **le site de l'Alliance** [www.alliance21.org](http://www.alliance21.org) qui présente en trois langues (français, anglais et espagnol) l'histoire de l'Alliance, les défis auxquels elle répond, les chantiers et les forums de discussion qu'elle accueille.

Courriel : [info@alliance21.org](mailto:info@alliance21.org)

# Les cahiers de propositions sur internet

*Tous les cahiers de propositions, qu'ils soient sous forme provisoire ou définitives, et dans toutes leurs traductions, sont disponibles sur le site internet de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, à l'adresse :*

**<http://www.alliance21.org/fr/proposals>**

## **Thèmes disponibles :**

### **Valeurs, éducation, cultures, art et science**

Education et enseignants - L'éducation à une citoyenneté active et responsable - L'Alliance et les médias - L'Art et l'Identité Culturelle dans la construction d'un monde solidaire - Femmes - Actions et propositions de jeunes pour un changement social - Une diversité culturelle interculturelle à l'ère de la globalisation - Propositions du collège interreligieux - Guerres, génocides, ...face aux situations extrêmes, restaurer l'humanité dans l'humain - Penser la réforme de l'Université - Maîtrise sociale du système de production scientifique - Société de l'information, société de la connaissance : la nécessaire maîtrise sociale d'une mutation - Temps et développement soutenable

### **Economie et société**

Les transformations du monde du travail - Le mouvement syndical à l'aube du 21ème siècle - Exclusion et précarité - Entreprises et solidarité - L'exercice des responsabilités de l'entreprise - L'entreprise responsable - Production, technologie et investissement - Consommation éthique - Politique fiscale, impôt, répartition du revenu national et sécurité sociale - Finance solidaire - Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun - La monnaie sociale : levier du nouveau paradigme économique - Dette et ajustement - Commerce équitable - De l'échec de l'OMC à Seattle ... aux conditions d'une gouvernance globale - Souveraineté alimentaire et négociations commerciales internationales - Le développement intégralement durable, une alternative à la globalisation néo-libérale - Politiques économiques, idéologie et dimension géo-culturelle - Femmes et économie - Economie solidaire - La santé et ses enjeux au 21ème siècle - Les défis de la pêche artisanale au 21ème siècle - L'agriculture et le développement durable - Le droit des peuples à se nourrir et à réaliser leur souveraineté alimentaire - Sécurité Alimentaire

### **Gouvernance et citoyenneté**

Les principes de la gouvernance au 21ème siècle - Le territoire, lieu des relations : vers une communauté de liens et de partage - Penser la ville de demain : la parole des habitants - Violences urbaines - Les paysans face aux défis du 21ème siècle - Les leaders sociaux au 21ème siècle : défis et propositions - Autorités locales ou animation locale - Etat et développement - Alimentation, nutrition et politiques publiques - De la conversion des industries d'armement à la recherche de la sécurité - Les militaires et la construction de la paix - Refonder la gouvernance mondiale pour répondre aux défis du 21ème siècle

## **Relations entre l'humanité et la biosphère**

Education à l'environnement : 6 propositions pour agir en citoyens -  
Propositions relatives à la question de l'eau - Sauver nos Sols pour  
Sauvegarder nos Sociétés - Forêts du Monde - Efficacité énergétique - Ecologie  
industrielle : programme pour l'évolution à long terme du système industriel -  
Société civile et OGM : quelles stratégies internationales ? - Refuser la  
privatisation du vivant et proposer des alternatives

## **Les éditeurs partenaires**

### **Edition en espagnol au Pérou : Centro Bartolomé de las Casas (Cusco)**

Renaud BUREAU du COLOMBIER et Camilo TORRES  
E-mail: [ccamp@apu.cbc.org.pe](mailto:ccamp@apu.cbc.org.pe)

Centro Bartolomé de las Casas  
Pampa de la Alianza 465  
Cusco - Pérou

Tel +51 84 236494  
+51 84 232544  
Fax +51 84 238255

### **Edition en portugais au Brésil : Instituto Pólis (São Paulo)**

Hamilton FARIA  
E-mail: [hfarria@polis.org.br](mailto:hfarria@polis.org.br)  
<http://www.polis.org.br>

Instituto Pólis  
Rua Araújo, 124 - Centro  
São Paulo - Sp - Brésil  
CEP 01220-020

Tel: + 55 11 3258-6121  
Fax: +55 11 3258-3260

### **Edition en arabe au Liban : Centre Culturel du Liban Sud (Beyrouth)**

Ziad MAJED  
E-mail: [zmajed@hotmail.com](mailto:zmajed@hotmail.com)

Tel: + 961 1 815 519  
Fax: + 961 1 703 630

**Edition en anglais en Inde :  
Pipal Tree (Bangalore)**

E-mail: [pipaltree@vsnl.com](mailto:pipaltree@vsnl.com)  
<http://www.allasiapac.org>

Pipal Tree  
139/7 Domlur Layout,  
Bangalore 560071 - India

Tel : +91 80 556 44 36  
Fax : +91 80 555 10 86

**Edition en chinois :  
Yanjing group (Beijing)**

GE Oliver (Haibin)  
E-mail: [ollie@mail.263.net.cn](mailto:ollie@mail.263.net.cn)

Room 521, Goldenland Bldg.  
#32 Liangmahe Road, Chaoyang District  
Beijing, P.R. China  
Postal Code 100016

Fax: +86 10 64643417